

COMMUNE : BAVANS (25550)

Nos réf. : PK/JD/MCR

N° 89/2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

| | |
|--|--|
| DATE DE CONVOCATION : 28/11/2012 | L'an deux mil douze le treize décembre à dix-neuf heures, |
| DATE D’AFFICHAGE : 13/12/2012 | Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPERT, Maire. |
| NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 19 Votants : 26</i> | Présents : KNEPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, MAKSOU D Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, GRIFFON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, MORASCHETTI Elisabeth, CHATELAIN Pierre, MARTINO Jean-Luc, PAGNOT Pascal, TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, MOUHOT Marcel. |
| OBJET : <i>Subvention exceptionnelle « Amicale des Associations Bavanaises »</i> | Excusés : PETIT Betty a donné procuration à FONTAINE Dalila, RENOUX Alain a donné procuration à MERAUX Jocelyne, GRILLOT Fabienne a donné procuration à BELZ Christian, PERRON Danièle a donné procuration à MORENO Christine, RADREAU Sophie a donné procuration à MAKSOU D Mourad, AUDOUZE Yann a donné procuration à MARTINO Jean-Luc, ATAR Nathalie a donné procuration à MOUHOT Marcel. Absente : BIGEARD Isabelle. Madame Dalila FONTAINE est nommée secrétaire de séance. |

Monsieur le Maire cède la parole à Christian BELZ, Adjoint chargé de la Commission « Vie Associative » :

« Les membres de la Commission réunis le 23 octobre 2012 ont octroyé une subvention de 700 € à l’Amicale des Associations Bavanaises. »

L’exposé de Christian BELZ entendu, les membres du Conseil Municipal, par 25 voix POUR, 0 voix CONTRE, 1 Abstention, décident d’attribuer la subvention précitée.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 13/12/2012
Publiée le 13/12/2012
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire

